

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 OCTOBRE 2017 A 18 H 00**

Présents : MARCHAL LABAYE Christine, LOMBARD Christelle, LAIBE Agnès, HURIOT Joris, GUILLET Francis, ANDRE Olivier, PERROSE Frédéric, HURIOT Bruno.

Pouvoirs : TRELAT Janine à HURIOT Joris, CHATELAIN-GRANGY Magali à MARCHAL LABAYE Christine, MANGIN David à LAIBE Agnès, LHUILLIER Karim à ANDRE Olivier.

Absents : MARLANGEON Brice, KANY Gaetan.

1. Intervention de Monsieur EPLE, Directeur des relations avec les collectivités territoriales de la Poste

Une intervention de deux représentants a été réalisée en début de Conseil Municipal afin de faire un point sur le point de contact à Mattancourt.

Ils ont présentés aux membres présents deux solutions de partenariat possibles : l'Agence Postale Communale ou le Relais Poste.

Les deux représentants ont informé dès à présent que les horaires d'ouverture du bureau de Mattaincourt vont être modifiés en fin d'année. La Poste ne sera ouverte que les lundis, mardis, jeudis et vendredis en gardant une amplitude horaire de 11h30.

Les propositions de partenariat exposées seront étudiées en commission. Monsieur le Maire envisage d'informer la population avant toute décision.

2. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 16 août 2017

Unanimité.

3. Communication du rapport de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompaire.

Le Maire rappelle les missions de la CLECT aux membres présents et leur présente le rapport.

Contre : 0 Abstentions : 2 (HURIOT Joris et HURIOT Bruno) Pour : 10

4. Communication du rapport annuel d'activité 2016 du SMDEV (Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges)

Le Maire explique le rôle et la composition du syndicat. Il présente ensuite le rapport d'activité 2016.

Unanimité

5. Approbation du règlement de la réserve communale de sécurité civile
Le Maire présente le rôle et les missions des réservistes intégrant la réserve.

Unanimité

6. Personnel communal

- Avancement de grade pour 2 agents

POISOT Thierry et GUEUDINOT Myriam qui passent respectivement d'un poste d'adjoint technique à un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe et d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe.

Contre : 2 (LAIBE Agnès et MANGIN David)

Abstention : 0

Pour : 10

- Convention avec la Communauté de Communes de Mirecourt Dompaire en vue du remplacement pour maladie de personnel.

Danielle ARAUJO devant s'absenter pour un problème de santé, une personne de la Communauté de Communes De Mirecourt Dompaire secondera Virginie BERBERAT qui assurera le remplacement de la secrétaire de mairie.

Sa présence dans notre commune se fera :

Lundi : 10 heures à 11 heures 30

Jeudi : 14 heures à 18 heures

Vendredi : 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Soit un total hebdomadaire de 11 heures 30.

Unanimité

7. Indemnité de gardiennage de l'église communale

Une circulaire indique une indemnité de 479,86 pour l'année 2017.

Unanimité

8. Budget lotissement. Vote de crédits pour frais de géomètre

Les frais de géomètres se montent à 345,00 euros pour chacune des parties.

Unanimité

9. Participation financière des producteurs aux frais de communication du marché du terroir

15 000 sacs à pain sont en commande pour un montant de 950,00 euros. Il a été demandé aux producteurs et artisans de participer financièrement à l'opération.

Les producteurs permanents verseront 30,00 euros, les autres 15,00 euros. Cette participation permettra de financer à hauteur de 50 % l'achat de ces sacs.

Unanimité

10. Participation financière des commerçants avec insertion de publicité dans le bulletin municipal

Les commerçants et artisans de Mattaincourt et des environs se verront proposer un encart publicitaire dans le bulletin municipal moyennant une somme de 50,00 euros.

Unanimité

Une nouvelle appellation pour le journal est à l'étude. Les propositions sont les bienvenues.

11. Appel à la solidarité lancé par l'association des Maires suite au passage de l'ouragan IRMA dans les îles de Saint martin et de Saint Barthélémy

Le Maire rappelle le rôle important de la solidarité qui doit s'exercer envers nos compatriotes victimes de cet ouragan.

Il fait une proposition d'aide d'un montant de 300,00 euros.

Unanimité

12. Projet d'aménagement des trottoirs de la rue Louis Pasteur. Maîtrise d'œuvre

Un constat a été réalisé sur l'état des cheminements piétons de la rue Louis Pasteur. Un projet de réfection des trottoirs et de création de places de stationnement est envisagé pour l'année 2018.

Ces trottoirs sont situés en bordure de route départementale. Le service ingénierie route du département s'est rendu sur place pour évaluer la situation. Des aides financières du département sont envisageables.

Avant toute chose, il convient de réaliser un relevé topographique.

Le relevé topographique s'élève à 400,00 euros pour la rue Louis Pasteur et une partie de la rue du général De Gaule, et pour 112, 00 euros pour une partie de trottoirs chemin de Rapiéfosse.

Le cabinet BETG assura la maîtrise d'œuvre (3 % du montant total des travaux).

Unanimité

13. Projet de création d'une desserte forestière

Afin de pouvoir bénéficier d'une subvention intéressante (70 à 80 % de la région Grand Est) et avant la fin de l'appel à projets pour ce type de dossier (fixé à fin 2018) mais aussi pour pouvoir exploiter des parcelles qui ne peuvent l'être actuellement, faute d'accès, il est envisagé de créer une desserte forestière (parcelles 8 / 9 / 10 / 11 / 12).

Un particulier pourrait se joindre à ce projet afin de pouvoir exploiter ses propres parcelles. L'ONF se charge de faire avancer ce dossier.

Le Maire propose que le Conseil Municipal se prononce favorablement pour l'étude de cette desserte qui serait confié à l'ONF.

Unanimité

Affaires diverses :

- Funérarium : l'acte notarial a été signé le 13 septembre dernier. Les travaux ont débuté le 16 septembre. Durée prévue des travaux : 6 à 8 mois.
- Exhumation cimetière : un corps doit être exhumé au cimetière dans la concession n°234 délivrée le 06/08/17979 à Monsieur BALA Jean-Louis. Des recherches sont actuellement en cours pour retrouver d'éventuels héritiers.
- Communauté de communes Mirecourt Dompaire : l'augmentation sur les feuilles d'imposition est due à une forte augmentation des taxes locales de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompaire. Aucune augmentation de la taxe d'habitation, ni de la taxe foncière à Mattaincourt.
- Information sur la mise en place du RIFSEEP.
- Immeuble Campilongo : un arrêté de péril imminent a été pris il y a quelque temps. L'affaire suit son cours. Les travaux de réfection devraient débuter prochainement.
- Cession de la salle d'activités située au 3 de la rue du Centre : prix de mise en vente fixé à 75 000 euros hors frais de notaire.